



Amphi. de fac. enfumé..

Rubrique : questions-réponses - Date : mardi 16 octobre 2012

Madame, Monsieur,

j'étudie à la faculté de droit et de sciences politiques de xxxx et les conditions d'études sont loin d'être excellentes. En effet, dans un amphithéâtre en question (le 7) dans lequel la plupart de mes cours ont lieu, il y a deux portes en haut de cet amphi qui amène à l'extérieur du bâtiment, ainsi à chaque pose, les élèves fumeurs empruntent ces portes les laissant souvent ouvertes et un amas de fumée de cigarette se repend alors à chaque pose dans l'amphithéâtre rendant les conditions d'apprentissage très éprouvantes pour les élèves non-fumeurs et ceux souffrant d'asthme par exemple. Cela m'apparaît d'autant plus scandaleux qu'il suffirait aux élèves fumeurs d'aller à l'entrée du bâtiment, ce qui leur prendrait une minute à deux minutes grand maximum. De plus il y a une ouverture en plein milieu d'un couloir et cette porte est toujours ouverte et la fumée s'engouffre dans tout le bâtiment. Ainsi bien qu'il soit inscrit qu'il est interdit de fumer dans les locaux, c'est tout comme si ça ne l'était pas. J'ai envoyé un mail au directeur de l'université, en vain, aucune réaction de ce dernier pour qui la santé des élèves ne doit pas trop importer.

Ainsi, j'aimerais savoir ce que je pourrais faire car il m'est de plus en plus difficile d'aller étudier dans ces conditions, l'air y étant irrespirable.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

Respectueusement.

P.J.

Réponse :

Tentez de recueillir un ou deux [témoignages](#) qui, accompagnés du vôtre, nous permettront de cibler précisément le problème auquel vous faites allusion.

Dans un premier temps, nous alerterons officiellement le directeur de l'université sans utiliser vos témoignages. Puis, si cela ne s'avérerait pas suffisant et avec votre accord, nous mettrons en place les moyens plus coercitifs .

Votre dossier devra nous parvenir à l'adresse suivante :

DNF - 5 Passage Thiéré - 75011 Paris

Une copie numérisée expédiée à contact@dnf.asso.fr complètera utilement ce dossier. Vous y joindrez copie du mail que vous avez expédié au directeur.